

FORMATION A LA SECURITE DES INTERIMAIRES PASSEPORT SECURITE INTERIM (PASI BTP®)

Réf de l'action : CER B901.PR indice 01 version 1 du 28/04/2025

OBJECTIF PROFESSIONNEL

Être capable d'appréhender les risques principaux et communs aux activités du BTP pour travailler en sécurité à son poste sur un chantier

MÉTIERS & DÉBOUCHÉS

- La formation PASI a un rôle essentiel dans la réalisation des activités du BTP en sécurité à son poste sur un chantier.

PUBLIC CONCERNE

- Personnel intérimaire d'une Entreprise de Travail Temporaire (ETT) ayant un compte activé sur la plateforme PASI BTP®.
- Toutes fonctions opérationnelles du BTP.
- Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter. Une analyse de vos besoins spécifiques sera réalisée. Nous vous invitons à nous faire parvenir toute demande d'aménagement ou de compensation avant votre inscription. Nous vous mettrons en relation avec notre réseau d'acteurs du champ du handicap le cas échéant.

PRE-REQUIS

- Être âgé(e) de plus de 18 ans (ou moins selon décision de l'Inspection du Travail sous conditions réglementaires).
- Comprendre le français.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- Modalités d'inscription : merci de contacter notre agence par téléphone ou mail. Plus d'informations sur notre site internet ecf.asso.fr.
- 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité. Un délai d'accès peut être nécessaire si intervention de financeurs externes (CPF, OPCO...) qui ont des délais de validations de dossiers préalables.
- Accès conditionné à l'activation du compte de l'ETT sur la plateforme PASI BTP® et, sous réserve de disponibilité planning.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel

PROGRAMME / CONTENU

- Enjeux et définition des notions (connaître les enjeux de la prévention et s'approprier les notions de dangers).
- Mécanismes de l'accident.
- Rôle de chacun et identification des acteurs en prévention sur chantier.
- Réactions en cas d'urgence (conduite à tenir et identifier les SST).
- Règles, procédures, devoir d'alerte droit de retrait.
- Les risques du BTP.
- Moyens de prévention.
- Poste de travail.

MOYENS HUMAINS

- Enseignants qualifiés ECF justifiants d'une expérience terrain Bâtiment ou Travaux publics au cours de laquelle il a pu être confronté aux risques spécifiques du BTP.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire et les personnes en situation de handicap : merci de contacter notre agence.

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, démonstratives notamment pour la partie pratique et actives avec des ateliers de travail et des mises en situation,
- Utilisation d'un terrain d'application représentatif d'un chantier du BTP (coffrage, étaieement, échafaudages, PIRL, outillages électroportatifs (et consommables), couverture et mannequin),
- Equipement de protection individuelle : casque de chantier homologué, gants de manutention, protections auditives, gilet haute visibilité et chaussures de sécurité.
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires : livret d'apprentissage.

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- Modalités d'évaluation en fin de formation : QCM d'évaluation théorique.
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

SANCTION VISEE

- Attestation nominative de résultat PASI BTP®.
- Attestation de fin de formation.

EFFECTIFS

- De 8 à 12 personnes maximum.

DUREE DE LA FORMATION

- 14 heures (2 jours).

TARIFS ET MODALITES DE FINANCEMENT

- Merci de contacter notre agence par téléphone ou mail.

